

Relations industrielles Industrial Relations



Étude comparative de l'évolution du marché du travail – Québec, Ontario, Canada – par Jean-Marie Goyette et Robert Lachapelle, Québec, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, Direction générale de la recherche, 1977, 133 pp.

Claude Rondeau

Volume 33, numéro 1, 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028851ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028851ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rondeau, C. (1978). Compte rendu de [*Étude comparative de l'évolution du marché du travail – Québec, Ontario, Canada* – par Jean-Marie Goyette et Robert Lachapelle, Québec, ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, Direction générale de la recherche, 1977, 133 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 33(1), 148–149. <https://doi.org/10.7202/028851ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1978

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

perseverance and scholarship that are reflected in the *Dictionnaire*, for the wealth of information it contains and the ambiguities in terminology it resolves, academics, policy makers and practitioners owe Dion a major debt of gratitude.

Shirley B. GOLDENBERG

McGill University

Étude comparative de l'évolution du marché du travail — Québec, Ontario, Canada
— par Jean-Marie Goyette et Robert Lachapelle, Québec, Ministère du travail et de la main-d'œuvre, Direction générale de la recherche, 1977, 133 pp.

Selon les auteurs, cette étude veut «répondre à un besoin général d'information et de connaissance du marché du travail québécois. Celle-ci permettra d'identifier certains problèmes pouvant faire l'objet d'études approfondies (et) pourra constituer un cadre de référence pour la réalisation de prévisions mieux éclairées de besoins en main-d'œuvre de type macro-économique» (p. 1). Le document répond bien aux deux premiers objectifs mentionnés ci-dessus. Toutefois, il faudra chercher ailleurs le cadre de référence approprié aux prévisions de besoins en main-d'œuvre. Ceci n'est pas un reproche car l'élaboration d'un tel cadre dépasse la portée d'une brève étude comparative du marché du travail au Québec et en Ontario.

En guise d'introduction, j'ajouterais deux remarques à caractère général sur les études comparatives. Celles-ci sont d'un intérêt certain, mais qui ne doit pas être exclusif. D'une part, elles apportent un éclairage original et utile à la dimension *relative* de certains phénomènes; le présent document le montre bien, d'ailleurs, en ce qui a trait aux disparités salariales et à la croissance de la population active, entre autres. D'autre part, elles orientent la recherche dans une direction qui risque de laisser dans l'ombre certains aspects importants des mêmes phénomènes. En guise d'exemple, je mentionnerais le système d'information sur le marché du travail. Théoriquement, ce système est le même en

Ontario qu'au Québec, de sorte qu'on est porté à l'ignorer dans une étude comparative. Pourtant, si on compare la durée moyenne du chômage sur les deux marchés, il est évident que le même système ne donne pas les mêmes résultats. Seule une étude de la distribution de l'information sur le marché québécois du travail fournirait de ce phénomène une explication utile en termes de politique de main-d'œuvre.

Ma deuxième remarque a trait à un défaut de la plupart des études comparatives, soit le jugement de valeur implicite dans le choix du point de comparaison. Dans le cas présent, le jugement de valeur fait par les auteurs saute aux yeux, lorsqu'ils mentionnent à plusieurs reprises le retard ou l'infériorité du Québec. Il est vrai qu'il s'agit là d'un stéréotype que les auteurs de ce rapport ne sont pas les seuls à véhiculer. Mais il me semble important de souligner que le modèle de développement industriel de l'Ontario constitue pour le Québec une hypothèse parmi d'autres, plutôt qu'un postulat ou qu'un modèle absolument idéal.

Ceci étant dit, il faut reconnaître pleinement l'intérêt de ce rapport qui étale sous nos yeux certaines de caractéristiques majeures du marché du travail québécois, et certains de ses problèmes les plus aigus: la durée du chômage et des emplois vacants, la faiblesse de la structure industrielle, l'accroissement probable du taux d'activité des femmes, le chômage des jeunes, et l'insuffisance des investissements en capital dans le secteur privé. On aimerait que le ministère du travail et de la main-d'œuvre du Québec s'intéresse davantage aux dimensions proprement québécoises de certains problèmes tels que la mobilité des travailleurs à l'intérieur du Québec (pourquoi faut-il déclarer immobiles des travailleurs qui n'envisagent même pas de rechercher un emploi en Ontario ou en Colombie-Britannique?), ou le déséquilibre entre les investissements en «capital humain» faits par les Québécois, et les investissements en capital physique faits dans les entreprises installées au Québec. Cependant, compte tenu des limites inhérentes à son optique comparative, ce rapport nous renseigne bien sur

l'état du marché du travail au Québec. Les études approfondies que les auteurs nous promettent sont attendues avec impatience.

Claude RONDEAU

Université Laval

L'organisation du travail et ses formes nouvelles, Paris, La Documentation Française, 1977, 292 pp.

La littérature sur les thèmes de l'humanisation du travail, du réaménagement des tâches, de la participation des travailleurs à la gestion des entreprises se multiplie depuis une dizaine d'années. Malgré l'abondance de documentation, peu d'ouvrages ont la qualité d'offrir en même temps au lecteur une excellente introduction à ces questions complexes et une synthèse rigoureuse des connaissances disponibles à leur sujet.

C'était l'objectif du Centre d'études et de recherches sur les qualifications qui publie cet ouvrage collectif et pour qui «le souci d'engager des actions efficaces autant que celui d'améliorer la connaissance font ressentir le besoin de mesurer jusqu'à quel point l'état où se trouvent les travaux scientifiques permet de maîtriser les problèmes à traiter», selon les mots de son directeur, M. Gabriel Ducray.

L'ouvrage propose neuf (9) articles présentés par A. d'Iribarne (pp. 9-26) ainsi qu'une bibliographie qui rassemble l'essentiel de la littérature scientifique française sur les formes nouvelles d'organisation du travail.

On aurait pu regrouper la majorité des articles autour des deux thèmes: celui de la division du travail d'abord et de ses déterminants, avec les contributions de René Cessieux («Approche historique et critique de la division du travail», pp. 27-72), Maurice Chevalier («Conditions de détermination des systèmes socio-techniques», pp. 73-92) et Daniel Montjardet («La variable «technologie» dans les études d'organisation. Bilan critique», pp. 93-122). L'autre thème est celui des formes nouvelles d'organisation du travail et leur

mise en place; nous y incluons les articles de Jean Ruffier («Les nouvelles formes d'organisation du travail dans l'industrie française», pp. 123-154), Georges Trepo, («Stratégies d'introduction des nouvelles formes d'organisation du travail», pp. 155-170), Renaud Sainsaulieu («Sur les traces de fonctionnement collectif dans les organisations», pp. 171-194) et enfin de Béatrice Belbenoit et André Zilberberg («Projets autogestionnaires, organisation des entreprises et équilibre économique», pp. 195-218). Deux autres textes complètent l'ouvrage, un traitant des apports de l'ergonomie à l'amélioration des conditions de travail, (Antoine Laville, «Ergonomie et conditions de travail», pp. 219-234) et l'autre faisant le bilan des études et des législations en matière d'organisation du travail en France depuis 1968 (Françoise Meylan, «Les conditions de travail à travers les études entreprises à l'initiative des pouvoirs publics: l'évolution récente de la législation et de la négociation collective», pp. 235-278).

L'intérêt que nous semblent présenter ces articles, c'est de soulever un ensemble de questions parmi les plus fondamentales que pose l'évolution récente de l'organisation du travail dans les sociétés industrielles. L'évolution des formes de travail vers un travail plus riche de significations et plus responsable s'inscrit-elle dans une continuité historique ou marque-t-elle une rupture radicale? De quelles marges de liberté dispose-t-on pour modifier l'organisation du travail? À quelles conditions, des changements à ce niveau peuvent-ils être diffusés? A-t-on épuisé les ressources de l'organisation du travail artisanal ou coopératif? Quelles sont les possibilités d'implantation des projets autogestionnaires dans les économies occidentales?

René Cessieux cherche à déterminer à quels principes répond le système de découpage et de combinaison des tâches dans une société et à identifier quelles sont les formes historiques successives de la division du travail ainsi que les facteurs qui l'ont bouleversée. Pour éclairer ces interrogations, il propose un survol de la pensée économique et sociologique (Adam Smith, Marx, Durkheim, Schmolter et Bucher de l'école historique alle-